

LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

un combat actuel

Dans une période d'invisibilité médiatique des revendications féministes, la tenue du 2ème forum féministe du Front de Gauche *Contre les violences faites aux femmes*, le 21 janvier en Touraine a été remarquable.

Les participant-es ont savouré la qualité des intervenantes et en redemandant : la nécessité de combattre de concert capitalisme et patriarcat leur est apparue plus clairement. Il en est de même sur la nécessité de lutter contre toutes les violences faites aux femmes : violences au travail, violences conjugales, prostitution*.

Ce combat doit se mener de façon solidaire, rassembler hommes/femmes. C'est toujours à la suite de longues mobilisations des féministes que des avancées juridiques voient le jour. Chaque fois que la loi a été renforcée et complétée, ce sont de nouveaux outils dont les femmes ont pu se servir pour faire valoir leurs droits, défendre leur dignité. L'ensemble des organisations démocratiques doit s'appuyer sur ces avancées pour donner les moyens de l'application de ces lois.

Ce combat n'est pas, à la veille de la présidentielle et des législatives, un supplément d'âme. C'est le fondement de notre

programme *L'humain d'abord*. L'égalité femmes/hommes n'est jamais automatique, alors placer le combat féministe au cœur de tout changement de société, et ne rien lâcher sur ce sujet, est une garantie et peut contribuer à des avancées en matière de droits des femmes. **C'est l'ensemble de la société qui en bénéficiera.**

La tenue de ce forum, sa teneur est un encouragement. **Mener la bataille idéologique et rendre visible le combat en faveur des droits des femmes ne doit donc pas être déconnecté des campagnes électorales.**

D'autant que les réformes politiques impulsées par Nicolas Sarkozy remettent en cause les droits des femmes : casse de la santé et fermeture des centres IVG, inégalités salariales entre les femmes et les hommes amplifiées par la crise, pouvoir d'achat en berne et instauration de la TVA dite sociale. Mais cela n'est pas tout, Marine Le Pen en rajoute une couche avec son objectif de fermer les plannings familiaux et d'envisager le non-remboursement de la contraception et de l'IVG. Même ambitions, même politique qu'il faut dénoncer pour faire sauter le vernis de « respectabilité » de cette dirigeante du Front national que certains médias tentent de faire passer pour une démocrate et une féministe.

Le Front de Gauche est né de l'exigence de réinventer la gauche. Dans cette campagne électorale, c'est le moment pour toute la gauche de réaffirmer haut et fort que tout sera mis en œuvre pour l'égalité femmes/hommes. C'est le pari engagé avec, à l'approche du 8 mars, la tenue de nombreuses rencontres citoyennes où les exigences des femmes viendront siffler aux oreilles des candidates et des candidats.

Élisabeth Maugars

responsable départementale de la commission *Droits des femmes/féminisme*

* « [...] la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine [...] » est dans le préambule de la convention des Nations unies de 1949, ratifiée par 74 pays

Nota : l'ensemble des contributions a été filmé : <http://www.tourneagauche.fr/>



Féminisme

Communiste

sur le site du PCF
www.pcf.fr/femmes

commission

Droits des femmes/féminisme

JANVIER 2012

Activité de la commission nationale

Prostitution : rencontre du 9/01/12 Page 2

Colloque sur la parité Page 3

Tours : forum violences Page 5

Bretagne : 3ème biennale

Égalité professionnelle Page 6

Communiqué Implants PIP Page 7

Activité unitaire

Journée internationale des luttes

et des droits des femmes

manifestation unitaire Page 8

Agenda Page 9

PROSTITUTION quelle démarche politique !

Rencontre du 9 janvier 2012 entre des membres de trois commissions nationales du PCF : LGBT, Santé, Droits des femmes et féminisme.

Laurence Cohen, Marie-George Buffet, Brigitte Dionnet, Jean-Luc Gibelin, Michel Limousin, Évelyne Vanderheyem, Paul Cesbron, Michel Katchadourian, Jocelyne Fildart, Erwan Baete, Jean-Claude Raffy, Yan Brossat, Élisabeth Ackermann

Lors du débat de l'assemblée nationale à propos de la résolution déposée par les députés Danielle Bousquet et Guy Geoffroy, réaffirmant la position abolitionniste du système prostitutionnel, dont Marie George Buffet et Martine Billard sont signataires, plusieurs points de vue se sont exprimés dans la presse, notamment à propos des droits des personnes prostituées et de la pénalisation du client.

L'une des controverses les plus importantes dans notre pays concerne la reconnaissance de « salariées du sexe ». Dénoncer toute idée de réglementarisme de la prostitution, qui ne peut être considéré comme un métier, revient à refuser de légiférer sur la mise en œuvre de règles du travail. Autre chose est de garantir des droits sociaux propres à ces personnes pour créer les conditions leur permettant de sortir du système prostitueur.

En 2002, une rencontre nationale sur la prostitution avait été organisée au siège du PCF sous la présidence de Marie-George Buffet, faisant suite à un long travail avec les associations et les personnes concernées. À cette occasion, le PCF avait réaffirmé des principes, formulé des propositions et confirmé sa position abolitionniste. Ce colloque avait fait l'objet d'une brochure. Notre parti avait fait preuve d'une certaine avance et les associations avaient apprécié notre positionnement.

Le nombre de personnes prostituées en France est d'environ 20 000 selon le ministère de l'Intérieur : 85 % sont des femmes dont 80% sont des femmes étrangères et 20% seraient françaises, 50% d'entre elles auraient subi un viol. Les clients sont en quasi-totalité des hommes, ceci démontre la réalité sexuée de la prostitution.

Beaucoup pensent que la prostitution répond à une certaine misère sexuelle et contribuerait à faire diminuer le nombre de viols. Il n'en est rien. Plus des deux tiers des clients vivent en couple et 50% sont des pères de famille.

Au cours de cet échange, chacun-e a pu s'exprimer, toutes et tous ont réaffirmé que le corps n'est pas une marchandise. Ensemble, nous militons pour une société libérée de cette violence que constitue la traite des êtres humains.

Nous avons tous réaffirmé notre détermination à combattre la prostitution et notre position abolitionniste. La commission Santé a notamment rappelé le rôle des centres de santé de proximité qui pour les personnes prostituées représentent le tout premier accueil et souvent la première prise en charge pour elles. Malheureusement, les centres de santé de proximité ont de moins en moins de moyens et leur suivi médical devient marginal. Ces dispositifs de santé sont indispensables, et il faut donc s'opposer fermement à leur fermeture et à celle des hôpitaux.

Les agressions sexuelles, physiques et psychologiques qui accompagnent le plus souvent la prostitution portent une atteinte à l'intégrité du corps des personnes prostituées. La prostitution est une organisation criminelle qui génère beaucoup de trafics et d'argent !

Il faut par ailleurs refuser de penser la prostitution comme une œuvre humanitaire vis-à-vis des handicapés et autres. Est-il nécessaire de rappeler qu'il existe actuellement ce qu'on appelle des « aidants sexuels » ?

La commission LGBT a fait part d'approches différentes parmi les militant-e-s sur les raisons de la position abolitionniste du PCF. Les représentants de cette commission pensent qu'il faut faire partager d'avantage le « projet humain », la question du rapport aux personnes, défendre le droit à la santé.

La prostitution se développe parmi les étudiantes et les étudiants comme moyen de payer leurs études, il faut donc créer les conditions qu'il en soit autrement ! Combattre toute banalisation de la prostitution, du viol, l'ouverture de tout établissement (maison close), idée qui revient dans l'air du temps.

L'expérience suédoise montre qu'une action de sensibilisation et de responsabilisation des clients est susceptible de faire diminuer la prostitution et la traite des êtres humains. Son application montre que cette loi n'a pas favorisé la prostitution clandestine et qu'elle a porté le débat sur cet aspect dans tout le pays.

La prostitution ne pourra régresser que grâce à un gros travail préventif et un changement progressif des mentalités.

Cependant il faut toujours mener de pair une véritable dissuasion par des mesures de préventions, d'éducation, de responsabilisation qu'il faut pouvoir évaluer avec sérieux.

Pour soutenir et aider les victimes, il faut permettre aux associations compétentes de déclencher l'action judiciaire dans les procès mettant en cause des affaires de proxénétisme en leur donnant le droit de se constituer partie civile.

Des services de prévention et de réinsertion sociale doivent réellement exister sur l'ensemble du territoire comme le prévoit déjà une ordonnance de 1960.

Cette séance de travail s'est conclue sur l'engagement de publier un article et, suite à la convention qui a eu lieu en novembre, d'obtenir le vote de la loi réaffirmant que la France est abolitionniste avec des articles sur la pénalisation des clients et la levée du délit de racolage passif.

Un échange riche qui donne envie de le poursuivre et rend pertinent ce genre de réunions de travail inter-secteurs.

Élisabeth Ackermann



PARITÉ

Les systèmes électoraux ont-ils un impact sur la réalisation de la parité hommes/femmes dans les fonctions électives ?

colloque organisé par la Clef auquel participait Brigitte Dionnet pour notre parti

Pourquoi oui ?

Le résultat des scrutins proportionnels et ceux au scrutin majoritaire sont probants. La comparaison entre les scrutins municipaux, régionaux, européens où la parité est une des conditions pour rendre une liste éligible se solde par l'élection d'assemblées quasi paritaires :

48,8% de femmes dans les conseils régionaux.

43% de députées européennes

48,5 % de conseillères municipales dans les communes de plus de 3 500 habitants là où la parité obligatoire.

Par contre, avec les scrutins uninominaux majoritaires, il n'y a que 107 femmes députées, soit 18,7%, à l'Assemblée alors qu'elles étaient 41% de candidates. Et 13,8 % parmi les conseillers généraux élus en mars 2011. Pour ce scrutin, la parité a même été travestie par une obligation d'avoir des tandems paritaires et les femmes se sont retrouvées toutes suppléantes !!!!.

Mais si le mode de scrutin est décisif, la volonté politique des partis l'est aussi. Ainsi par exemple, pour le Sénat, où nombre de sénateurs sont élus à la proportionnelle, le groupe communiste républicain, citoyen (CRC) comprend 12 sénatrices sur un total de 21 sénateurs – soit 57% – et est présidé par une femme alors que seulement 76 femmes sont élues dans la haute assemblée et n'y représentent que 21,8 %.

Nous voyons donc que le mode de scrutin est décisif, tout autant que la loi imposant la parité, mais que la prégnance du système patriarcal sur la société ne l'est pas moins. Cela est vrai pour la société en général, et pour les partis en particulier dont le PCF n'est pas exclu bien sûr.

Car les freins à la mise en œuvre de la parité politique se trouvent aussi dans la place et la représentation des femmes dans la société en général. Et si la loi aide à faire avancer, du travail est aussi à faire pour lever les blocages liés à la persistance de mentalités imprégnées de domination masculine.

C'est pourquoi la parité – et non les quotas – permet cette condition du nombre qui lui-même permet aux femmes d'exister vraiment dans le domaine de la politique sans se sentir obligées de devenir « l'autre », même si nous nous rendons compte que nous sommes encore loin de cela.

Nous parlons donc ici de faire valoir, dans l'action et la représentation politique, l'égalité entre les femmes et les hommes dans la sphère publique alors que la domination patriarcale leur assignait un rôle confiné à la sphère privée. Nous sommes ici au cœur du problème qui par exemple a fait qu'en France le droit de vote est très récent. On se souvient de propos d'hommes parlementaires pourfendant le droit de vote des femmes

au prétexte qu'elles apporteraient de la déraison dans l'Assemblée ou, pire, que cela les rendrait stériles !

La parité traite de la question du pouvoir et des pouvoirs en touchant au pouvoir des uns pour le partager avec les « autres ». Ce qui est vrai dans le partage dans les assemblées politiques, mais qui implique aussi le partage ailleurs dans la société. Ainsi, si le public n'est pas le domaine réservé des hommes, pourquoi le privé serait-il celui réservé aux femmes ?

Cette sphère publique est celle du lieu où sont effectuées les décisions politiques, en l'occurrence les choix effectués pour toute la société, pour toutes et tous. Il s'agit ainsi de rompre avec l'exclusion des femmes des décisions qui les concernent et de leur permettre de participer aux choix comptant aussi pour la vie des hommes!

Faire vivre la parité est un des moyens pour que les femmes participent au développement de la vie politique, un des moyens du développement de la démocratie dans notre pays et aussi un des moyens de faire avancer les mentalités en général dans la société en incitant notamment les couples à un meilleur partage des tâches ménagères : une récente étude de l'*Observatoire européen de la répartition des tâches ménagères au sein du couple* révélait que sur neuf tâches ménagères courantes, les hommes disaient les éviter, voire ne les faire jamais pour plus de la moitié d'entre elles.

Par ailleurs, la construction au masculin de la vie politique continue aussi d'influer la représentation que les femmes elles-mêmes peuvent avoir de leur place en politique. Cela se traduit par exemple par le manque de leur visibilité en tant que femmes ou dans les discours, ou encore dans la façon dont on les écoute ou dans les responsabilités qu'on leur confie une fois élues.

Concernant le PCF

J'ai parlé du Sénat et de la concrétisation de notre objectif politique partiaire dans le nombre de sénatrices communistes. **Je voudrais aussi témoigner ici de la longue marche des communistes pour la participation active des femmes à la vie politique. Du plus grand nombre possible de femmes. C'est en effet une dimension décisive pour ce qui nous concerne : la conception que nous avons de l'engagement politique et des fonctions électives.**

Ainsi, on ne devient pas membre du Parti communiste pour y exercer un mandat, mais pour agir à transformer la société. Et c'est dans le cadre de ce militantisme que se pose la question de la représentation élective.

Il a donc fallu à la fois argumenter sur la nécessité de faire vivre l'égalité entre les femmes et les hommes dans la représentation politique au sein de notre parti, mais il





activité de la commission nationale

colloque sur la parité (suite)

a aussi fallu traiter de la question des fonctions électives elle-même dans un parti où cette question ne constituait pas un objectif prioritaire. À sa naissance, en 1920, le PC s'est même constitué CONTRE ceux qui avaient fait de la SFIO un parti d'élus ; et de surcroît d'élus ayant contribué à la boucherie de 14/18.

Mais cette volonté de faire participer le peuple dans son entier à la politique nous a aussi amené par exemple, en 1925, à présenter et faire élire des femmes aux élections municipales alors qu'elles n'avaient pas le droit de vote.

C'est la même démarche qui a conduit notre parti à agir dès 1986 pour une loi sur la parité, ainsi que notre commission femmes sur les différences pouvant exister entre la place des femmes dans la réalité militante de notre parti et celle qu'elles avaient dans les directions et dans les fonctions électives.

Je voudrais aussi mentionner l'importance de la loi pour agir sur la réalité et les mentalités. En effet, nous avons constaté par exemple qu'avec l'obligation de parité dans les listes aux élections municipale, les réticences à placer des femmes en position éligibles ont été obligatoirement levées. Le principal obstacle était chez nous – « mais, il n'y a pas de femmes ». La loi a donc permis de les trouver, parce qu'il a fallu les chercher, mais elle a aussi permis de démontrer que la compétence – ou l'incompétence – n'était pas forcément exclusivement masculine.

Nous avons aussi constaté un rapport entre la place des femmes dans les directions départementales et la proportion de femmes adhérentes par département. Constaté aussi que la parité au sein de notre conseil national – obligatoire dans les statuts – se fondait aussi sur une réalité dans les femmes adhérentes (sur 97 725 adhérent-e-s recensés par cociel au 30/01/09, nous comptons 41 068 femmes, soit 42%).

Ce constat s'est cependant assorti d'un autre : une régression dans la parité des directions départementales, qui nous a donc poussés à conduire une réflexion sur les raisons ayant conduit à cet affaiblissement.

Tout d'abord, le fait qu'une fois membre de la direction, du travail restait à faire pour que les femmes puissent l'assumer à part entière. Pour:

- être écoutée et entendue, voire contredite dans une culture de débat mieux développée
- avoir la confiance et la reconnaissance des autres
- exercer leur responsabilité sans « superviseur »
- exercer leur responsabilité avec des moyens pour le faire
- pouvoir ne pas être astreinte à un empilement de tâches
- bénéficier d'un développement de la solidarité « interne »
- avoir le droit d'être soi-même et de ne pas se conformer à un modèle type de dirigeant

Et donc sur les corrections à apporter pour lever ces préventions. Par exemple :

- d'être vigilant sur les tribunes ou les organisations de réunions et les prises de paroles
- ou encore de veiller dans la communication et le courrier à l'existence du féminin, c'est-à-dire de la reconnaissance de l'existence des femmes.

Je voudrais terminer en proposant quelques réflexions pour faire évoluer positivement la loi et la réalité.

Bien sûr, pour les prochaines législatives, pour ce qui nous concerne, nous continuons d'agir pour la parité des candidatures. Sur les 400 présentées par le PCF (les autres dépendant des autres partis du FG) nous n'avons pas toutes les désignations effectuées et ne procédons pas par des « réservations femme ou homme », mais par l'indication donnée à nos fédérations départementales d'effectuer la parité dans chaque région. À ce jour nous avons 197 femmes sur les candidatures désignées – ou en cours de désignation – soit 49%.

Nous constatons aussi que toutes les réticences ne sont pas levées et que le poids de la notoriété dans un scrutin uninominal joue en la défaveur d'une rotation et du non-cumul des mandats. De façon générale, on peut dire qu'il faudra encore un certain nombre de mesures législatives coercitives pour réaliser la parité. Dans cet objectif, il ne faut pas sous-estimer le besoin de faire évoluer la société et les mentalités à l'égard des femmes en général. Il est clair, en effet, que lorsque des propos tels que « troussage de domestique » ou « y'a pas mort d'homme » sont prononcés quand on traite d'une agression sexuelle à l'égard d'une femme, cela n'aide pas ensuite à regarder les femmes comme égales lorsqu'il s'agit de les élire comme députée.

Il est donc très important de passer à un scrutin proportionnel à toutes les élections avec obligation de parité sous condition de rendre recevables le dépôt des listes. Ce qui est totalement contradictoire avec le projet qui était prévu par le gouvernement dans la réforme des collectivités territoriales et la suppression du scrutin proportionnel notamment. La solution n'est pas non plus dans l'obligation de parité dans le couple titulaire/suppléant : les élections cantonales ayant montré, chez nous comme ailleurs, que les titulaires et donc les élus étaient des hommes et les suppléants des femmes. Raison pour laquelle nous estimons plutôt nocif pour la parité d'obliger à une parité dans le couple titulaire/suppléant.

La loi de 2000 doit encore être enrichie pour obtenir enfin le partage des pouvoirs. Les mesures financières ne sont pas suffisantes, elles sont même inefficaces, on le voit actuellement.

Enfin, pour donner un sens nouveau aux institutions, il est indispensable de permettre aux hommes et aux femmes de toutes conditions sociales de participer aux affaires du pays, ce qui nécessite de mettre en place un statut de l'élu-e.

Brigitte Dionnet

membre du Conseil national, responsable nationale des questions de Parité



VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

forum à Tours le 21 janvier 2012

Il fait suite au Forum de mai 2011 sur les questions d'égalité professionnelle. Les violences contre les femmes était le thème du 2ème Forum permettant d'enrichir le programme populaire partagé. Un thème où notre projet *L'humain d'abord* prend tout son sens.

Après l'accueil de Fabien Coste, secrétaire départemental du PCF et Marie-France Beauvils, maire de Saint-Pierre-des-Corps et sénatrice, Elisabeth Maugars, en charge de l'animation de cet échange, rappelait les enjeux politiques de la période, le besoin de rassembler et d'associer les hommes et les femmes qui veulent une politique digne des valeurs de la gauche pour combattre toutes les dominations. Marie-Pierre Toubhans, de la Gauche unitaire, précisera que la démarche du Front de Gauche s'oppose à toutes les dominations. Il entend combattre pour le respect et le maintien des droits fondamentaux afin de peser à gauche dès maintenant et dans la durée. La participation populaire doit s'élargir, se faire entendre, bien au-delà des futures échéances électorales.

Fatima Ezzarha, Parti de Gauche, et Françoise Guyot feront part de leur expérience en matière de violences au travail, une entrée en matière qui permettra à Suzy Rotjman (CNDF) et Isabelle Thieuleux (CNDF) de rappeler que derrière les lois, il y a 40 ans de luttes féministes. 40 ans de lutte et il faut encore se battre pour exiger plus de formation, de prévention, d'information et ceci dès l'école. Elles démontreront les insuffisances de la loi de juillet 2010 dont le bilan d'application vient d'être publié et qui confirme le manque de formation de ceux qui ont à y faire face, de l'insuffisance de moyens économiques et humains, ce qui nécessite de rester mobilisés. D'où la mise en place de comités de vigilance. Quoique la loi de 2010 soit un premier pas, c'est d'une loi-cadre dont on a besoin pour combattre les violences contre les femmes. Pour Sandrine Girard, du *Mouvement du Nid*, la gauche doit s'opposer fermement au système réglementariste de la prostitution, elle doit réaffirmer sa position abolitionniste du système prostitutionnel. Au travers d'exemples, elle fera part des souffrances subies par les personnes prostituées et rappellera que ce système est le 3ème marché informel rapportant, 60 milliards \$ par an, auquel s'ajoute l'industrie du sexe. Qu'est-ce que le corps dans ces conditions ? Ces personnes, majoritairement des femmes, subissent un phénomène de « décorporalisation ». Sandrine souhaite aussi que la gauche prenne des mesures fermes contre le système prostitutionnel en France et porte cette démarche dans toute l'Europe.

Laurence Cohen, en tant que sénatrice, fera remarquer que la France connaît une situation paradoxale : des lois en progrès, mais des violences persistantes à l'égard des femmes, expression la plus extrême de la domination masculine.

Elle confirme qu'en effet c'est toujours à la suite d'une longue mobilisation des féministes que des avancées juridiques voient le jour. Ainsi, par exemple, la modification dans le code pénal du crime de viol en 1980 ou encore en 1992, quand le harcèlement sexuel devient un délit, lui aussi, défini par la loi, et récemment la loi de juillet 2010 contre les violences faites aux femmes, enfin adoptée.

Mener ce combat, c'est mener un combat pour la dignité, le respect de tous les êtres humains, quel que soit leur sexe, leur orientation sexuelle, leur origine sociale, la couleur de leur peau, c'est mener un combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mener ce combat, pour les militantes et les militants du Front de Gauche, c'est vouloir libérer la société de l'exploitation capitaliste et de la domination patriarcale. C'est la conjugaison de ces deux systèmes qui, pour nous, engendrent les violences dont sont victimes les femmes.

Et chaque fois qu'une avancée en matière d'égalité des droits des femmes est obtenue, c'est l'ensemble de la société qui en bénéficie. D'où la nécessité de le placer comme un enjeu essentiel des échéances électorales de 2012.

Rien n'est jamais automatique ni irréversible en matière de conquête de droits des femmes. C'est pourquoi il faut élire des femmes et des hommes du FDG qui veulent non seulement faire reculer les inégalités, les violences, les discriminations mais placent le féminisme au cœur de tout changement de société.

En terme de conclusion, j'ai souligné, au nom du Front de gauche, que nous nous sommes engagées à porter l'exigence de réels moyens humains et économiques pour l'application de la loi de juillet 2010, à apporter une aide beaucoup plus conséquente aux associations qui remplissent une mission d'utilité publique contre les violences et contre la prostitution, à mettre en place un observatoire national contre les violences faites aux femmes, à aller vers le vote d'une loi cadre et enfin à développer des actions allant dans le sens de l'éradication de la prostitution.

Élisabeth Ackermann



3ÈME BIENNALE EN BRETAGNE vif succès

Notre amie et camarade Gaëlle Abily, conseillère régionale de Bretagne, continue de mettre son mandat au service de l'égalité femmes/hommes pour sa région.

Avec cette 3ème biennale, Gaëlle s'était fixée trois priorités : la jeunesse, l'innovation sociale, l'égalité dans les politiques publiques. Pari tenu, puisque 4 200 personnes y ont participé, dont 2 200 jeunes.

À l'occasion de cette édition, 70 ateliers de sensibilisation et de formation, débats, tables rondes conférences ont abordé des sujets très divers : les violences faites aux femmes, les rapports femmes/hommes au travail, dans la vie professionnelle et privée.

Plus de 200 personnes ont contribué à la construction de cette biennale. Largement partagée, la constatation que la discrimination femmes/hommes dans le milieu professionnel reste la plus choquante. À titre d'exemple, l'écart des salaires selon les sexes est de 25% en Bretagne. Les entreprises de plus de 50 salarié-e-s avaient jusqu'au 1er janvier 2012 pour signer un accord sur l'égalité salariale, mais faute d'inspecteurs du travail et devant la faiblesse des sanctions, beau-

coup d'entreprises ne respectent pas cet engagement. Cette biennale a donc décidé de poursuivre cet objectif.

Une autre initiative, concernant l'administration régionale, ira dans le même sens, avec un plan élaboré sur 3 ans, qui sera évalué dans 18 mois.

2012 sera également l'année du lancement de la réflexion sur le 3ème volet de la charte interne visant à garantir l'égalité professionnelle.

Cette biennale s'est clôturée en prenant plusieurs engagements concernant la sensibilisation et la formation des acteurs à l'égalité, l'inventaire des inégalités, la lutte contre les violences faites aux femmes.

La jeunesse n'est pas en reste : campagne concernant les rapports filles/garçons, prévention des comportements, soutien et élargissement des choix professionnels des filles comme des garçons.

Avec de tels objectifs, le label « égalité » pour le Conseil régional Bretagne, et particulièrement pour Gaëlle Abily, est largement mérité.

Les biennales de l'égalité en Bretagne ne demandent qu'à éclore dans de nombreuses régions.



IMPLANTS PIP

la santé des femmes n'est pas une marchandise

COMMUNIQUÉ PCF

Le scandale qui vient d'éclater à propos des prothèses mammaires met en exergue une nouvelle fois que la recherche effrénée des profits nuit gravement à la santé.

30 000 femmes en France et plusieurs millions dans le monde ont eu recours aux implants mammaires de la société PIP, dirigée par Jean-Claude Mas. Ce dernier n'a eu cure de la santé des femmes, mais n'a pensé qu'aux profits qu'il pouvait tirer de chaque implant. D'ailleurs, jusqu'à ce jour, il n'a manifesté aucun regret et n'a formulé aucune excuse !

Les femmes concernées doivent pouvoir bénéficier non seulement d'un retrait de ces implants, mais aussi, d'une reconstruction mammaire.

En effet, il est très important pour la santé et le bien être psychologique de ces femmes que ces deux dispositifs (retrait et pose) soient réalisés lors d'une seule et même intervention chirurgicale.

Comme le souligne nombre de chirurgiens, les tissus n'ont plus la même élasticité après la pose d'implants et le corps des femmes ne revient pas à l'état antérieur, ce qui nécessite de ne pas laisser les patientes sans nouveaux implants.

Le gouvernement, déjà secoué par le scandale du médiateur, déclare vouloir réagir vite.

C'est indispensable et urgent.

Aucune femme ne doit être pénalisée ou laissée pour compte.

Au-delà des frais liés aux retraits de ces implants et assurés par la sécurité sociale, les financements doivent être trouvés pour la pose de nouvelles prothèses pour toutes et le PDG de l'entreprise PIP mis à contribution et sanctionné.

D'une manière générale, il est vital d'instaurer, aux côtés des contrôles réguliers des produits médicaux eux-mêmes, une autorisation préalable de mise sur le marché pour tous les produits médicaux implantables, en France et en Europe.

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS), qui ne dispose seulement que de 6 inspecteurs à plein temps pour contrôler les dispositifs médicaux, doit avoir les moyens de fonctionner dans de bonnes conditions afin d'assurer une politique de contrôle sanitaire de qualité.

Laurence Cohen

responsable nationale du PCF *Droits des femmes/ féminisme*

Jean-Luc Gibelin

responsable national *Santé*



JOURNÉE INTERNATIONALE DROITS DES FEMMES

Front de Gauche une politique qui combat les inégalités

**un clip vidéo sur les droits des femmes
sera à votre disposition dans quelques jours**

**un quatre pages, reprenant les mesures pour les droits des femmes
portées par le Front de Gauche, sera à disposition à l'approche
de la journée internationale des droits des femmes**

D'ores et déjà, de nombreuses initiatives sont programmées dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes en Indre et Loire, Isère, Allier, Seine et Marne, etc., la liste s'allonge chaque jour.

C'est aussi, une journée d'initiatives unitaires dans les rues.

Suite aux états généraux de décembre organisé par le *Collectif national pour les droits des femmes* (CNDF), le besoin s'est fait sentir de mettre le féminisme au centre des campagnes électorales.

En effet, les féministes estiment que la crise économique, la situation de l'emploi, les mesures politiques du gouvernement, conduisent les candidates et candidats à minimiser les droits des

femmes, leur combat pour l'égalité, la parité, le droit à disposer de leur corps.

Les femmes sont les premières victimes de la crise, en termes de droits fondamentaux (IVG) et de droits sociaux (emploi, précarité, retraite). Alors les féministes entendent donner de la voix dans la rue et rendre audibles les exigences pour lesquelles, les femmes, les mouvements féministes agissent au quotidien. Pour elles, il est hors de question de laisser le terrain à Marine Le Pen.

Le CNDF appelle donc à se mobiliser partout et notamment à Paris, le 8 mars, rebaptisé *Journée internationale des luttes et des droits des femmes*, pour exiger le respect de nos droits et la conquête de nouveaux.

jeudi 8 mars manifestation à partir de 18 h à Paris

le parcours sera connu dans quelques jours

par ailleurs, *Féminisme en mouvement* organise le 7 mars en soirée
un meeting d'interpellation des candidats
(l'heure, le lieu, les noms des participant-e-s sur leur site)



AGENDA

février

(date à préciser), 3ème Forum populaire partagé des féministes du Front de Gauche à l'usine (siège de campagne de JL Mélenchon)

8 mars

Journée internationale des luttes et droits des femmes
manifestation de rue et nombreuses initiatives

Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ **tee-shirts - taille small à 10 euros** = _____

_____ **tee-shirts - taille large à 10 euros** = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____